

L'article de dictionnaire

Dans un article de dictionnaire, on trouve différentes informations.

1. L'entrée :

L'entrée donne l'orthographe du mot. Pour les adjectifs et pour beaucoup de noms qui vont par couple, l'entrée donne les formes du masculin et du féminin.

Ex : magicien, enne. -> pour un homme, on dit un magicien, pour une femme, on dit une magicienne.

2. Les abréviations :

Elles donnent des indications grammaticales sur le mot.

Ex : marcher. v. veut dire : marcher est un verbe.

adj veut dire adjectif.

n. veut dire nom.

n.m. veut dire nom masculin.

n.f. veut dire nom féminin.

3. La définition du mot.

Quand un mot a plusieurs sens, chaque définition est indiquée par un numéro.

1. général, ale, aux adj. **SENS 1.** La loi de la pesanteur est une loi **générale**, elle s'applique à tous les êtres et objets (≠ particulier). **SENS 2.** Une grève **générale** est une grève de tous les travailleurs (≠ partiel). **SENS 3. En général**, je me lève à 8 heures, d'habitude (= généralement).

4. Exemple :

Les articles de dictionnaire contiennent souvent une ou plusieurs phrases exemples.

1. général, ale, aux adj. **SENS 1.** La loi de la pesanteur est une loi **générale**, elle s'applique à tous les êtres et objets (≠ particulier). **SENS 2.** Une grève **générale** est une grève de tous les travailleurs (≠ partiel). **SENS 3. En général**, je me lève à 8 heures, d'habitude (= généralement).

5. Expression :

On trouve parfois des expressions toutes faites qui contiennent l'entrée et leur signification.